

CULTE ET PAUVRETÉ A CLUNY

COMMENT a-t-on concilié, à Cluny, les splendeurs de la célébration liturgique avec la simplicité et la pauvreté évangélique, essentielle à la vie monastique ? La question est claire à souhait, ou du moins paraît telle. Car il se peut qu'elle recèle quelques embûches : les notions de « splendeur » et de « simplicité » avaient-elles au moyen âge le même contenu que de nos jours ? Et le problème de leur « conciliation » suppose qu'il y a entre elles, normalement, opposition ; mais l'on pourrait tout aussi bien penser qu'elles sont en connexion intime. Quant au thème de la pauvreté à Cluny et dans le monachisme, il est l'un de ceux au sujet desquels de tenaces clichés se sont accrédités, sur la foi de certains apologistes, surtout romantiques, et de certains de leurs adversaires récents, catholiques ou non. Enfin, de quel « Cluny » s'agit-il ? Car ce nom recouvre une institution monastique dont la première période médiévale s'étend, à elle seule, sur trois siècles et en des centaines de maisons — dont le nombre fut, un moment, proche de 2 000 —, réparties à travers une grande partie de l'Europe¹. On entrevoit que, pour rester honnête, un exposé portant sur tous ces points devrait être développé, précis et nuancé. Du moins faudra-t-il y laisser parler les textes et les faits. La méthode la plus objective consistera sans doute à évoquer d'abord les phases successives de cette histoire, puis à indiquer les données constantes qui s'en dégagent. Cluny ne sera d'ailleurs qu'un exem-

1. Sur ce point, sous le titre *Pour une histoire de la vie à Cluny, II, Qu'est-ce que Cluny ?*, dans *Revue d'hist. ecclés.*, LVII (1962), pp. 783-792, j'ai donné des indications.

ple, mais excellent, de ce qui se faisait dans l'ensemble des monastères, — et là seulement : car si l'on veut voir les splendeurs liturgiques à leur maximum, il faut aller, non dans les monastères, mais dans les cathédrales.

I

LE CULTE DE LA PAUVRETÉ

Dès les origines de Cluny, la charte de fondation conférait à ce nouveau monastère des propriétés assez vastes². Et cependant, l'un des thèmes préférés de la spiritualité des grands abbés qui reçurent et gardèrent ce dépôt fut l'esprit de pauvreté. Saint Odon († 942), dans ce grand poème biblique, intitulé *Occupatio*, où il situe le monachisme dans l'Eglise, montre que les moines maintiennent l'idéal de la vie apostolique, en ce sens qu'ils ont renoncé à tout ce qui divise : ils ont prière commune, vie commune, pauvreté commune³, et ce sont là autant d'expressions et de conséquences de leur communauté de foi et de charité⁴. De là les protestations d'Odon contre toute forme de luxe, en particulier contre toute superfluité dans le vêtement⁵; de là son inclination à considérer de préférence le Christ sous son aspect « humble » et « pauvre »⁶. On comprend que son biographe ait exalté son désintéressement et son détachement : dès sa jeunesse, avant qu'il ne soit moine, il refuse les dons, lui qui, déjà, a tout distribué de son avoir; et quand il est obligé d'accepter, il ne le fait que pour donner encore⁷. Et Jean de Cluny pourra écrire de ce réformateur : « Les autres abbés s'étudient à posséder en abondance et à plaire aux hommes. Quant à toi, riche

2. Ed. A. BRUEL, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, I, Paris 1876, pp. 124-128.

3. *Occupatio*, éd. A. SWOBADA, Leipzig 1900, pp. 135-136, vers 567 et suiv.

4. *Ibid.*, p. 136, vers 582.

5. Sous le titre *L'idéal monastique de S. Odon d'après ses œuvres*, dans *A Cluny. Congrès scientifique*, Dijon 1950, pp. 231-232, j'ai signalé des textes.

6. Textes indiqués par D. K. HALLINGER, *Zur geistigen Welt der Anfänge Klunys*, dans *Deutsches Archiv*, X (1954), pp. 430-431.

7. JEAN DE CLUNY, *Vita S. Odonis*, I, éd. M. MARRIER, *Bibliotheca Cluniacensis*, Mâcon 1915, col. 21 D-E.

de bonté et de miséricorde, tu veux ne plaire qu'à Dieu : ton seul lucre est celui des âmes⁸. »

Son second successeur, saint Odilon († 1049), a eu deux biographes : Jotsaud de Cluny, puis saint Pierre Damien. Le second fut, en même temps, un théologien, explicite dans l'analyse des états d'âme qu'il prête à son héros. Il montre qu'à l'origine de toute sa conduite se trouvait « une flamme incessante de charité, *indeficiens amoris flamma* », qui se manifestait en deux domaines : ceux de la prière et de l'aumône. Avant de mourir, Odilon fera calculer sur l'abaque — instrument d'astronomie qui permettait d'établir le calendrier perpétuel — quelle « somme de messes » il avait célébrées, tant il était zélé à offrir chaque jour des sacrifices pour le salut des hommes. « Dans la distribution des aumônes, il était si large que certains le voyant dépenser de cette façon (et il y a ici une réminiscence du *Dispersit, dedit pauperibus* du Psaume 111 et de l'office de saint Laurent), le jugeaient non dispensateur, mais prodigue⁹. » Un historien moderne n'a-t-il point parlé, à propos de Cluny, de « la vertu de prodigalité¹⁰ » ? De celle-ci, Pierre Damien apporte aussitôt deux exemples. Et d'abord, au cours d'une famine en Aquitaine, on avait épuisé en aumônes toutes les réserves des greniers et de la trésorerie : « Aussitôt (*mox*) l'abbé de Cluny fit briser un grand nombre (*plura*) de vases sacrés, arracher (*distraxit*) de l'église des ornements précieux; il n'épargna point la couronne que l'empereur Henri lui avait envoyée en souvenir de lui. De plus, tout ce qu'il put gratter ici où là (*hinc inde corradere*) en fait de ressources, il le transforma en aliments pour les pauvres¹¹. » L'autre exemple eut lieu quand, au cours d'un voyage, Odilon rencontra deux enfants morts de faim : il se défit de son vêtement de laine, en enveloppa les corps comme dans un linceul, « pour autant que la quantité d'étoffe le permettait, leur fit faire à ses frais des funérailles qu'il suivit¹² ». Ici encore, notons le lien entre prière et charité.

8. *Ibid.*, I, col. 29 D-E.

9. S. PIERRE DAMIEN, *Vita S. Odilonis*, II, *ibid.*, pp. 317 C.

10. G. DUBY, *Histoire de la civilisation française*, I, Paris 1958, p. 73.

11. S. PIERRE DAMIEN, *Vita S. Odilonis*, III, *op. cit.*, p. 317.

12. *Ibid.*, IV, pp. 317-318.

Ces textes ne sont-ils que des thèmes hagiographiques, des lieux communs de panégyrique ? L'autre biographe d'Odilon, Jotsaud, a vécu près de l'abbé dont il écrit la vie. Lui aussi rapporte la vente des vases sacrés au profit de la faim dans le monde¹³. Même s'il n'y avait là qu'un cliché — on sait que celui-là revient en plus d'une *Vie* —, il aurait valeur de symbole, et il attesterait une constante spirituelle. Mais dans le cas de saint Odilon, il est possible d'établir l'historicité du fait ; la famine fut celle qui sévit vers l'année 1033; l'arrivée à Cluny des insignes impériaux est certaine : ces *regalia* figurent dans les *Coutumes de Farfa*¹⁴; or, par la suite, il n'en est plus parlé¹⁵ : ils ont été fondus, transformés en ressources, et ont servi au secours catholique.

Après saint Odilon, voici saint Hugues († 1109). C'est le Cluny de son temps qui nous est le mieux connu. On sait que, sous son abbatiat, l'économie qui, jusqu'alors, avait surtout été domaniale, devint monétaire¹⁶. Mais si les méthodes changeaient, l'esprit des abbés restait le même. Saint Hugues était d'une grande générosité envers les pauvres : lui aussi, il savait, pour eux, « dépenser largement, *largam manu dispensabat* ». Dans ses voyages, à ceux d'entre eux qui l'entouraient, le suivaient, il faisait d'abondantes aumônes en denrées et en argent. Et cette charité demeurait personnelle, comme un échange d'homme à hommes : « Tous ceux que soit la maladie, soit l'âge affligeait davantage, il ordonnait qu'on les fît approcher, il les interrogeait doucement sur la raison de leur peine, leur demandant de lui dire de façon pré-

13. *Vita S. Odilonis*, I, 9. *P.L.*, 142, 904 : « In usus pauperum confregit plurima vasa ecclesiastica et ornamenta insignia, inter quae etiam imperialem Henrici imperatoris coronam... » Il s'agit de la couronne que l'empereur Henri II avait portée lors de son couronnement.

14. I, 23, éd. *P.L.*, 150, 1288 B. Dans l'éd. B. ALBERS, *Consuetudines monasticae*, I, Stuttgart-Vienne 1900, il est parlé, I, 14, p. 11, I, 52, p. 24, I, 53, p. 44, du *sceptrum* et du *potum*, c'est-à-dire du globe surmonté de la Croix.

15. Cf. BERNARD DE CLUNY, *Ordo Cluniacensis*, I, 50, éd. M. HERRGOTT, *Vetus disciplina monastica*, Paris 1726, pp. 244-245. Cet auteur est généralement plus riche de détails que celui des *Consuetudines Farfenses*; or il mentionne croix et évangélistes, et rien d'autre.

16. Cette transformation a été étudiée avec beaucoup de soin par G. DUBY, *La société aux XI^e et XII^e siècles dans la région mâconnaise*, Paris 1953, pp. 484-487, et *Economie domaniale et économie monétaire. Le budget de l'abbaye de Cluny entre 1085 et 1115*, dans *Annales. Economies. Sociétés. Civilisations*, VII (1952), pp. 161-162.

cise ce qu'ils voulaient et ce dont ils avaient besoin. » Il donnait aussi aux lépreux, aux monastères sans ressources, à des pauvres de toute sorte. Et le biographe d'ajouter : « Par cette manière de s'en servir, il consacrait l'argent et l'or. Il déclarait qu'ils brillent davantage lorsqu'ils sont dépensés que lorsqu'on les conserve rutilants, et que, selon un mot de saint Ambroise, une coupe devient vraiment un calice dans l'Eglise quand elle sert à racheter de la faim ou d'un ennemi ceux que le calice du sang a libérés de la mort¹⁷. » Ce même lien entre charité et eucharistie est établi ailleurs encore : reconnaissant qu'il recevait beaucoup de dons, Hugues disait avec le Prophète : « Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu qu'habite votre gloire¹⁸. » Et tout ce que le dévouement des fidèles lui apportait, il le consacrait soit à embellir l'église, soit à le dépenser pour les pauvres¹⁹.

Il y a donc, d'après saint Hugues, deux façons de sanctifier, de « consacrer » l'argent : les aumônes doivent être à proportion des dépenses que l'on fait pour Dieu, et celles-ci doivent être limitées, déterminées par des besoins réels. Lorsque saint Hugues fit construire une église pour les moniales de Marcigny, « il y évita les constructions superflues; mais celles qui étaient nécessaires, il les fit faire avec ordre et beauté, *necessarias pulchre ordinavit*²⁰ ». A Cluny même, il ne se décida à bâtir une basilique nouvelle que parce que la communauté était devenue trop nombreuse pour l'ancienne : dans son esprit, c'est l'église spirituelle, c'est-à-dire la communauté, qui est l'élément décisif; l'église matérielle, c'est-à-dire l'édifice, reste ordonnée, subordonnée à la première²¹. Et quand les nouveaux bâtiments furent aussitôt remplis, quelle doctrine Hugues enseigna-t-il à tous ces nouveaux moines ? « Qu'ils soient de ceux aux-

17. HILDEBERT DE LAVARDIN, *Vita S. Hugonis, Bibl. Clun.*, p. 417 A-D (Texte parallèle dans GILON DE CLUNY, *Vita S. Hugonis*, éd. A. L'HUILLIER, *Vie de S. Hugues*, Paris 1888, pp. 580-581. A la fin, Hildebert semble s'inspirer de S. AMBROISE, *In Ps. 37*, 17, *P. L.*, 14, 1017, et *In Ps. 118, Serm. 21*, 4, *P. L.*, 15, 1503.

18. *Ps. 25*, 8.

19. HILDEBERT, *Vita S. Hugonis, Bibl. Clun.*, 420 A.

20. GILON, *Vita S. Hugonis*, éd. L'HUILLIER, p. 583.

21. *Ibid.*, p. 605.

quels le Seigneur dit : Ne craignez point, petit troupeau, car il a plu à votre Père de vous donner le royaume; vendez ce que vous possédez, donnez-le en aumône²²... » On a l'impression que saint Hugues voulait détourner ceux qui ne seraient entrés à Cluny que parce que c'était beau. A un homme riche qui s'était converti, c'est-à-dire qui s'était fait moine, ce pêcheur d'âmes — *piscator mentium* — impose un habit pauvre, en étoffe légère, qui soit pour lui un vêtement de pénitence²³.

Après l'abbatit de saint Hugues, et cette seconde moitié du 11^e siècle qui avait marqué l'apogée de Cluny, Pierre le Vénérable († 1156) connut de graves soucis financiers : il trouva « une communauté nombreuse et fervente et illustre, mais plus pauvre que jamais; les dépenses étaient fort élevées, mais les revenus, en comparaison, presque nuls²⁴ ». Il y avait peu de provisions, « mais une foule d'hôtes, et, continuellement, un nombre infini de pauvres²⁵ ». Pierre le Vénérable lui-même attribuait à Cluny la vertu de prodigalité : « Econome pour ses enfants, Cluny se montre prodigue envers les étrangers²⁶. » Or ce souci de l'aumône le poursuivait en sa prière. Son biographe Raoul raconte ce trait charmant : « Un jour, un moine était transi de froid. On le lui fit savoir, et il s'en attrista, car il ne trouvait rien à lui donner pour le couvrir. La nuit suivante, au chœur, il pensait à ce frère et il se demandait comment il pourrait le vêtir. Alors il lui fit signe de sortir du chœur et, enlevant sa pelisse en cachette, il la lui mit sur les épaules. Il agissait ainsi non seulement envers les frères, mais envers les pèlerins et les pauvres, et il se dépouillait au point que lui-même, parfois, manquait de vêtements... Il construisait aussi des léproseries. Pour éviter qu'on ne le lui attribuât, il les faisait faire par un autre, et furtivement, comme un voleur²⁷. » Et lui-même a loué cet homme riche du nom d'Arman qui donna ses biens à Cluny, s'en alla à Jérusalem, puis entra à Cluny; et

22. *Ibid.*, p. 606. A la fin, cite *Lc* 12, 32.

23. *Ibid.*, p. 607.

24. *Chronicon Cluniacense*, dans *Bibl. Clun.*, p. 592 B.

25. *Ibid.*

26. *Epist.*, IV, 37; *P. L.*, 189, 370.

27. RAOUL DE CLUNY, *Vita domni Petri abbatis*, 2; *P. L.*, 189, 18-19.

quand il fut ainsi tout à fait pauvre et détaché, il pria jour et nuit²⁸. Cette fois encore, il y a relation entre détachement et prière.

Il est curieux de constater que c'est seulement au 12^e siècle, alors qu'est passée la période de grande prospérité matérielle de Cluny et des monastères de son genre, qu'apparaît un problème de la pauvreté dans le culte. Il y a sans doute en ce fait une part de littérature, et celle-ci a une double signification : elle atteste la puissance du culte de la pauvreté; elle révèle que l'entretien d'édifices coûteux, construits à des époques antérieures et riches, prive les moines d'une partie des ressources dont ils avaient accoutumé de faire bénéficier les pauvres. Lorsqu'un tenant du passé comme Matthieu d'Albano, clunisien devenu légat pontifical, essaie de persuader à des abbés, qui se sont réunis à Reims, qu'il est légitime de décorer la demeure de Dieu à grands frais, ainsi que le firent Moïse, Salomon, puis les princes chrétiens²⁹, les abbés répondent simplement : « Cette beauté de la maison de Dieu, que le Prophète a déclaré qu'il aime, elle est tout intérieure³⁰. » De son côté, saint Bernard établit une différence nette entre les églises épiscopales, destinées au peuple, et celles des moines, et il regrette que ceux-ci se soient laissé influencer par l'exemple des cathédrales : « L'église est éclatante en ses murailles et nécessiteuse en ses pauvres; les pierres sont revêtues d'or, mais les enfants sont laissés dans leur nudité; on contente les yeux des riches aux dépens des pauvres : les curieux y trouvent satisfaction, les besogneux n'en reçoivent point de secours... A quoi bon tout cela chez des pauvres, des moines, des hommes spirituels³¹ ? » Le même thème littéraire est développé ailleurs, à peine varié : un saint Ailbert déclare que Dieu préfère de beaucoup que l'on console et aide les indigents, plutôt que de construire des édifices périssables, alors que les âmes créées à l'image de Dieu sont immor-

28. *Chronicon Cluniacense, Bibl. Clun.*, 596 B-C.

29. Ed. U. BERLIÈRE, dans *Documents inédits pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, I, Maredsous, 1894, p. 102.

30. *Ibid.*, p. 110.

31. Saint BERNARD, *Apologia*, 28, éd. *S. Bernardi opera*, III, Rome, 1963, pp. 105-106.

telles³². Hugues de Fouilloy écrit : « On habille Eve sur un mur, mais un pauvre est couché nu au pied de ce mur. On donne une tunique de peau à Adam, mais une multitude de frères ressent durement l'hiver³³. »

Il y avait donc eu un changement. L'esprit de pauvreté restait vivant à Cluny et ailleurs. Mais les formes qu'avaient revêtues les édifices du culte aux époques où la richesse avait permis des aumônes proportionnées soulevaient maintenant un problème. Peut-être certains disaient-ils qu'ils entretenaient ou construisaient des édifices qui réjouiraient des pauvres dans l'avenir, quand aurait été surmontée la crise présente, qu'on croyait provisoire. Hélinand de Froidmont devait en effet écrire : « Quelle charité y a-t-il à ne pas exaucer le pauvre qui, maintenant, réclame quelque chose à la porte, et à bâtir en vue de quelque pauvre à venir; à ne point donner à celui qui, dans le présent, a faim, et à réserver l'aumône pour un pauvre qui n'existe pas encore ? Il nous faut vivre en notre temps, non en un temps qui nous est étranger... Si nous sommes pauvres et si nous voulons qu'on le croie, pourquoi faisons-nous tout pour qu'on nous prenne pour des riches ? *Si pauperes sumus et volumus credi, cur nos facimus divites existimari*³⁴ ? »

II

LA SIMPLICITÉ DANS LE CULTE

Après avoir ainsi parcouru, à grandes étapes, l'évolution des rapports entre culte et pauvreté, on peut tâcher d'acquérir une vue d'ensemble de ce qu'ils furent, en les considérant à une époque « normale », en ce 11^e siècle où l'institution clunisienne était déjà largement développée, mais ne passait pas encore par une crise de prospérité.

32. *Annales Rodenses*, éd. ERNST, dans *Histoire du Limbourg*, VII, p. 10.

33. *De claustro animae*, II, 4; *P. L.*, 176, 1053. Cf. D. R. GRÉGOIRE, *Le « De claustro animae » est-il d'un clunisien ?* dans *Studia monastica*, IV (1962), pp. 193-195. L'auteur de cette note érudite a bien voulu me communiquer les références utiles; qu'il en soit ici remercié.

34. *Sermo 23*; *P. L.*, 212, 677.

D'abord, il faut situer le « style » du culte liturgique dans l'ensemble du « style de vie ». Or celui-ci est bien connu, si l'on prend la peine de regarder de près les coutumiers, au lieu de se fier aux exagérations des satiristes. Et il était simple au possible. Les clunisiens partageaient les mêmes servitudes quotidiennes que leurs contemporains : il y avait des mouches au réfectoire, que l'on chassait avec des éventails (*flabelli*)¹; dans un coin du dortoir, il y avait du foin, qui servait à divers usages²; il y en avait aussi pour couvrir le sol de la cuisine, et on le balayait chaque semaine avec les miettes³. Les moines dormaient sur des paillasses, dont le foin était changé chaque année le 26 juin⁴; les couvertures étaient de peaux de mouton⁵; sur le sol de l'église et du cloître, il y avait du jonc, qu'on renouvelait sept fois par an⁶. Les vêtements n'étaient pas misérables (*vilia*), mais « réguliers et suffisant à ce qui était nécessaire⁷ ». Les fourrures que, comme tout le monde, l'on portait en hiver, devaient être ordinaires — mouton, chat, lapin ou putois — « et ne devaient jamais venir d'animaux de grand prix⁸ ». Il en allait de même pour les étoffes, qui devaient être celles du pays où l'on se trouvait⁹. Les vêtements usés étaient réparés aussi longtemps que cela était possible¹⁰. Le Prieur devait s'accuser au chapitre, s'il avait porté des vêtements différents de ceux de la communauté¹¹. On ne prenait que deux bains réguliers par an, à Noël et à Pâques¹².

Le régime alimentaire était celui des paysans de l'époque, à cette différence près que la viande en était exclue : il était à base de légumes verts, de fèves, de lard, de poisson, de laitages, d'œufs, de pain, de crudités, de

1. *Constitutions d'Hirsau* (écrites sous l'abbatit de saint Hugues), I, 64; P.L., 150, 994 B; cf. II, 52, 1117 A.

2. *Ibid.*, I, 70, 999 C.

3. I, 97, 1031 D.

4. II, 37, 1097 D-1098 A.

5. II, 37, 1097 A.

6. II, 52, 1116 C-D.

7. I, 2, 932 E.

8. II, 37, 1096 B.

9. *Ibid.*

10. II, 37, 1096 D.

11. II, 17, 1060 B.

12. II, 41, 1101 B.

fromage cuit ou cru, de vin. L'on veillait à l'hygiène : mal cuire le pain constituait, comme le fait de n'en cuire qu'une quantité insuffisante, une faute à accuser, et qui recevait châtement¹³. Les seuls raffinements culinaires consistaient à épicer les fèves avec du poivre¹⁴, à assaisonner certains mets au vinaigre ou à la moutarde¹⁵. Dans les débuts, l'abbé servait aux cuisines le jour de Noël; puis, vu le nombre accru des moines et des hôtes, il fut remplacé par les doyens¹⁶. Il ne devait avoir aucun argent par devers lui : *Nihil pecuniae privatim habet*¹⁷. Les *provisores villarum*, ceux qui étaient chargés des exploitations agricoles et en écoulaient les produits, ne devaient, eux non plus, rien garder ou cacher; ils devaient faire leur commerce avec loyauté, sans astuce : *Nihil etiam cum ingenio lucratur*¹⁸; et l'on vendait avec escompte¹⁹. Lorsque l'abbé voyageait, il ne pouvait, à la différence des seigneurs laïques, être accompagné d'hommes armés²⁰. Bref, on pourrait accumuler d'autres détails du même genre. Ils montreraient, comme ceux-ci, que le style de vie était simple et que l'idéal de pauvreté n'était point seulement attesté dans les écrits spirituels et dans les exemples des saints, mais maintenu présent dans la vie quotidienne par les coutumes et règlements.

Quel était, dans ces conditions, le style de la liturgie ? Entrons dans l'église. Elle est vaste, pour une raison simple : une communauté nombreuse — soixante-dix moines au temps de saint Odilon, et ce nombre s'accrut ensuite — exige un édifice proportionné. Il faut aussi que l'on puisse recevoir, en certaines occasions, de nombreux fidèles. A Cluny, comme en d'autres abbayes, séjournent quelquefois des papes ou des princes, avec leur cour. Il y a, en outre, les pèlerinages. On multiplie oratoires et autels. Mais aussi, on aime l'espace. L'élévation de l'édifice est conditionnée par le plan, lui-même déterminé par les besoins qui viennent d'être indiqués, et aussi par le

13. II, 44, 1104 B-C.

14. I, 98, 1033 C.

15. II, 45, 1104 C.

16. II, 14, 1053 D-1054 A.

17. II, 16, 1057 B.

18. II, 18, 1063 D.

19. II, 37, 1096 B.

20. II, 12, 1051 C.

désir de beaucoup de lumière sous une voûte haute : dans la structure et dans les dimensions se conjuguent l'utilité et la spiritualité. On entend donner une image de la Jérusalem céleste, évoquer le temple de l'éternelle liturgie, dans sa grandeur et sa simplicité²¹. La décoration est sobre; elle est plus riche à la façade, où la statuaire a pour rôle de livrer un enseignement. A l'intérieur, elle consiste surtout en fresques : un contrat, conservé dans le cartulaire de Saint-Aubin d'Angers, entre les moines de cette abbaye et un peintre, montre que le prix de revient des peintures était modeste; il n'avait rien de commun avec les sommes qu'on demandera au temps de Fra Angelico ou des artistes d'aujourd'hui. On peut citer ici ce texte savoureux :

« Un nommé Foulque, artiste peintre, s'est présenté au chapitre de Saint-Aubin, devant l'abbé, Girard, et toute la communauté, et il y a passé le contrat suivant : il peindra tout leur monastère et tout ce qu'ils lui commanderont et il fera des vitraux. Et il est devenu leur frère et, de plus, l'homme libre de l'abbé. Et l'abbé et les moines lui ont donné un arpent de vigne et une maison qu'il gardera sa vie durant; à sa mort, ces biens reviendront à Saint-Aubin, à moins qu'il n'ait eu un fils qui pratique le même art que son père au service du monastère²². »

Du vestiaire, nous ne savons rien, les mites et d'autres agents destructeurs ayant supprimé les témoins. Les chapes de fêtes étaient-elles précieuses ? Rien ne le suggère. Elles devaient être simples, taillées sans fioritures dans des étoffes qui n'étaient certainement pas uniformes. On a retrouvé, dans le sol de quelques anciens champs de batailles, des soldats des siècles passés dont la tenue était demeurée intacte. Jusqu'à ce qu'on ait la

21. Cf. D. J. HOURLIER, *Saint Odilon bâtisseur*, dans *Revue Mabillon*, LI (1961), pp. 303-324, et *Le monastère de Saint-Odilon*, dans *Analecta monastica*, VI, Rome (*Studia Anselmiana*, 50), pp. 5-21. A l'auteur de ces deux travaux, je dois d'utiles indications, dont je le remercie.

22. B. DE BROUSILLON, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers*, II, Paris, 1903, p. 17, n. ccccviii.

même fortune pour un moine de Cluny en habit de chœur, on est réduit aux conjectures. Des coutumiers, on peut tirer la conclusion que les chasubles étaient assez amples, puisqu'on recommande aux servants de veiller à ce qu'elles soient bien drapées. Mais l'amplitude s'oppose précisément à certaine forme de richesse : la chasuble de M. Olier, que l'on conserve précieusement, est étroite, mais elle est tellement chargée que, quand le prêtre s'incline, elle reste absolument droite; cette abondance de broderies et de pierres ne se concilie guère avec une chasuble à grande forme. Et celle-ci, dans sa simplicité, pouvait avoir beaucoup d'allure. Dans la vie du Bx Herluin, fondateur du Bec, il est raconté que, dans une abbaye qui n'est point nommée, mais qui était en Normandie et qui n'était pas clunisienne, il vit des moines en procession, un jour de Noël, faire admirer leurs belles chapes, jusqu'au moment où l'un d'eux envoya un coup dans le visage de son voisin. Mais le fait est présenté, à juste titre, comme scandaleux, et non comme normal²³.

Les livres liturgiques étaient généralement d'une beauté fort simple. On ne connaît guère, provenant de bibliothèques d'anciennes abbayes, l'équivalent des manuscrits royaux : les évangiles pourprés ou la Bible de Charles le Chauve n'étaient pas plus destinés à des monastères que le sacramentaire de Drogon, évêque de Metz. Les manuscrits monastiques se font remarquer par leur calligraphie, mais non par l'or ou de somptueuses décorations. L'école de Saint-Germain-des-Prés, par exemple, montre de bons dessinateurs et des peintres de talent, sans que l'on puisse parler de luxe. On regrette de ne pas savoir ce qu'étaient les « livres de messe » que les huguenots brûlèrent à Cluny. Mais les rares manuscrits liturgiques de ce monastère qui nous ont été conservés sont d'une grande simplicité²⁴.

Les vases sacrés et les reliquaires posent un problème à part. Car, en ce domaine, l'intention était double. D'une

23. Ed. J. A. ROBINSON, *Gilbert Crispin*, Cambridge, 1911, p. 92.

24. Cf. J. EVANS, *Monastic Life at Cluny*, dans *A Cluny*, pp. 44-50. Sur les caractéristiques de l'art clunisien, j'ai donné des indications dans *Aux sources de la spiritualité occidentale*, Paris (Ed. du Cerf), 1964, p. 123.

part, il fallait faire beau, puisqu'il s'agissait du culte, et pour comprendre la façon dont on l'a fait, il faut entrer dans l'esthétique du moyen âge²⁵ : la matière riche et le brillant y ont leur part. On voulait honorer le Corps du Christ et les restes des saints avec ce qu'il y avait de mieux. D'autre part, le « trésor » était alors l'équivalent d'un coffre-fort : une réserve de métal précieux où l'on puisait pour couvrir un emprunt — d'où les mises en gages de calices et autres pièces de prix —, ou pour faire face à des dépenses extraordinaires; seul le trésor ainsi conçu permit de subvenir aux pauvres en temps de famine, comme on l'a vu dans le cas de saint Odilon. Il ne subsiste, en France, qu'un trésor monastique bien conservé, celui de Conques. La pièce maîtresse en est la célèbre statue de sainte Foy, que l'écolâtre d'Angers, Bernard, décrivait, au 12^e siècle, comme une idole qu'il comparait à Jupiter ou à Mars. Or cette statue de pèlerinage, décorée au moyen de dons et grâce à la récupération de camées et de bijoux antiques, les moines de Conques ne s'en considéraient pas comme les propriétaires, mais comme les gardiens, chargés de la vénérer, de la conserver et de la présenter au peuple chrétien. Les *Miracles de sainte Foy* rapportent le détail savoureux d'un visiteur qui, au moment où la statue était portée en procession, souhaitait la voir tomber, se briser, afin qu'il pût ramasser quelques débris de pierre et d'or²⁶. Il a aussi pu arriver que des moines remplissent, pour ainsi dire, les fonctions de gardiens de musée : car on mettait dans leurs églises et leurs trésors, tout simplement pour qu'ils ne fussent point détruits, des objets qui n'avaient pas toujours eu de rôle liturgique. Et tant qu'une famine ou une crise économique ne donnait pas l'occasion de vendre ou de faire fondre, on conservait. La pauvreté consistait, dans ce cas, à utiliser ce qu'on avait : on enveloppait, par exemple, les reliques dans de belles étoffes qu'on avait reçues d'une manière ou d'une autre; il y a

25. Cf. E. DE BRUYNE, *Etudes d'esthétique médiévale*, Bruges, 1946, II, *L'époque romane*, pp. 69-71.

26. Cité dans *Vies des saints et bienheureux...*, par les RR. PP. Bénédictins de Paris, X, octobre, Paris, 1952, p. 151. A l'auteur de cette notice, Dom J. Dubois, je suis redevable d'indications utiles; qu'il trouve ici l'expression de ma reconnaissance.

des exemples d'étoffes ainsi retrouvées au musée des tissus de Lyon et ailleurs. Et ce procédé devait revenir moins cher que de fabriquer des étoffes spéciales.

Mais arrivons enfin à l'exercice même du culte, au service liturgique. Celui-ci, à Cluny, était simple, et même dépouillé : le maximum des chantres en ornements était de quatre, et cela seulement aux grandes fêtes. La splendeur des solennités pouvait très bien s'allier avec une certaine pauvreté matérielle, car elle dépend surtout du nombre et du rôle des officiants, non de la valeur commerciale des vêtements qu'ils portent. Même au temps de saint Hugues, l'abbé de Cluny n'utilisait les insignes pontificaux qu'à l'occasion d'un petit nombre de fêtes²⁷. Dans les abbayes d'autrefois comme de tous les temps, la splendeur de la liturgie était le fait du nombre et de l'action des moines plus que des accessoires. Quant aux nombreux religieux qui vivaient en de petits prieurés, on peut douter que leur liturgie ait été très spectaculaire; dans certains cas, les chapelles subsistent encore, mais le mobilier a disparu.

Dans l'ensemble, donc, et malgré certaines apparences, la liturgie monastique médiévale se caractérisait par une relative simplicité de moyens : ce qui comptait, c'était la participation de tout un chœur. Toutefois, certains éléments qui ne sont point proprement monastiques ont pu intervenir, qui donnent une impression contraire. Il y eut d'abord l'influence des pèlerinages : à Conques jadis, comme aujourd'hui à Einsiedeln ou à Montserrat, les moines ont pu être amenés à répondre au désir de leur public, à satisfaire le goût de ceux dont ils recevaient des offrandes. Ainsi a pu, en certains endroits, s'introduire une part de liturgie quelque peu théâtrale, capable de retenir l'attention d'une vaste assemblée plus sensible à un beau spectacle qu'à une liturgie vivante, à un culte plus dépouillé et authentiquement monastique. Ensuite, il faut noter l'influence exercée par des cérémonies qui

27. D'abord cinq fois par an, par privilège d'Urbain II en 1088, puis huit fois par an, sous Pascal II; cf. D. P. SALMON, *Etudes sur les insignes du pontife dans le rite romain*, Rome, 1955, p. 54, n. 56. Pierre le Vénérable opposait « l'humilité du moine » à « la majesté du pontife », comme je l'ai rappelé dans *Pierre le Vénérable*, Saint-Wandrille, 1946, pp. 92-93.

étaient inspirées ou imitées de celles des cathédrales, où, plutôt qu'une liturgie vivante, on accomplissait des « fonctions » pontificales. Il en est résulté parfois une accumulation d'ornements, des scènes d'habillage et de déshabillage avec force genuflexions, qui n'étaient guère empreintes de simplicité. Les mouvements de réforme du 12^e siècle, par exemple ceux des chartreux et des cisterciens, ont allégé cette sorte de liturgie; plusieurs de ceux du 17^e siècle en vinrent à supprimer simplement l'abbatiate. Au vrai, la charge de l'abbé peut très bien ne pas s'accompagner de cet appareil prélatice. Enfin, il ne faut point projeter sur les siècles anciens l'idée qu'on peut se faire d'une liturgie monastique d'après certaines restaurations ou reconstitutions héritées du 19^e siècle, et dans lesquelles des éléments issus du moyen âge vu par les romantiques et en ce qu'il a de plus tardif, parfois de plus artificiel, se mêlent à l'apport baroque et à tout ce qu'il comporte de clinquant et de luxueux. Il est ainsi arrivé que des moines aient eu et gardent des églises au décor surchargé, qui ne donnent pas la sensation de la pauvreté, même si tout est en toc. Du moins les moines ont-ils rarement fait la théorie de ce luxe apparent où il leur arrivait de prier; ils ont plutôt vécu dans un conformisme qui leur évitait de s'apercevoir des problèmes que le décor de leur culte pouvait poser. Car ils savaient qu'à côté d'une grande église, les cellules peuvent être petites et le réfectoire frugal.

Il reste que, même simple, le culte est coûteux. A Cluny, il était spécifié que l'apocrisiaire, chargé de subvenir à ces frais, « afin qu'il ne vînt pas à manquer de ressources, disposât des dîmes et revenus d'une ferme de bon rendement », parmi celles qui appartenaient au monastère²⁸. Mais ces dépenses n'empiétaient jamais sur le budget de la charité, lequel augmentait à mesure que l'abbaye se développait. Il y avait toujours proportion entre les prières et l'aumône : au jour de la Pentecôte, on nourrissait autant de pauvres qu'il y avait de moines²⁹; de même, lors de l'enterrement d'un abbé³⁰, ou à

28. *Constit. d'Hirsau*, II, 31; *P. L.*, 150, 1086 C.

29. *Ibid.*, II, 52, 1117 A.

30. II, 71, 1143 A.

chaque fois que le culte était plus solennel, on était également plus généreux³¹. Car on savait que l'on servait Dieu en ses pauvres : en les recevant, on leur lavait mains et pieds au cours d'une cérémonie de type liturgique³². En plus d'une charte, on voit clairement affirmé ce lien entre prière et charité. Par exemple, pour remercier d'une offrande qui leur a été faite, les moines de Cluny promettent aux bienfaiteurs et à leurs descendants des prières et une part de leurs mérites, mais aussi cette donation en échange : « Nous donnons aussi un pauvre que, tout le temps, nous vêtirons, chausserons et nourrirons³³. » Ainsi, l'on prend en charge un pauvre, afin de rendre, pour des biens matériels reçus, les mérites de cette prise en charge. Une conception liturgique des rapports avec Dieu et avec le prochain inspirait donc la générosité de cette grande abbaye qui, à son apogée, « abritait plus de quatre cents moines, accueillait chaque jour autant d'hôtes sinon plus, et entretenait des foules d'indigents³⁴ ». On a parlé, à ce propos, d'une « civilisation de la bonté³⁵ ». C'était aussi une civilisation de la prière.

*
**

Il a toujours été difficile de concilier certaines des exigences, en apparence contradictoires, qu'implique la recherche de la perfection en tout. Cluny a-t-il réussi à porter à son maximum le double précepte de la charité envers Dieu et envers les hommes ? Il serait étonnant qu'il y fût parvenu toujours, sans défaillance. Et qui

31. Le fait a été noté par E. LESNE, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, VI, Lille, 1943, p. 183. « L'aumône du jeudi saint était de 30 livres cluniennes, somme équivalente à celle qu'il fallait pour l'entretien des toitures de l'abbaye »; cf. J. VIREY, *Note sur un manuscrit du 14^e siècle...*, dans *Millénaire de Cluny*, I, Mâcon, 1910, pp. 279 et 287. Noter aussi le lien entre l'aumône et le jeûne liturgique : « Les moines de Cluny partageaient chaque année, à l'entrée du Carême, deux cent cinquante porcs salés entre seize mille indigents », G. DUBY, *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, Paris, 1962, I, p. 216.

32. *Constit. d'Hirsau*, I, 102, 1036 D-1038 B.

33. Charte de la première moitié du 11^e siècle, éd. BRUEL, *Chartes de Cluny*, III, p. 300.

34. G. DUBY, *Economie domaniale...*, loc. cit., p. 163.

35. F. MERCIER, *Les primitifs français : la peinture clunisienne à l'époque romane*, Mâcon, 1931, p. 42.

pourrait se flatter de le faire ? Déjà les Pères du désert avaient rappelé que la pureté du cœur est la condition de tout bien, et qu'elle peut s'accommoder de la propriété comme du dénuement. Il est rapporté que « le Bx Pacôme bâtit un oratoire dans son monastère, il lui fit des portiques, il éleva des colonnes avec des briques, il l'arrangea bien; et ce travail lui plut, parce qu'il l'avait accompli avec grande beauté. Mais quand il rentra en lui-même, il dit que c'était par l'opération du démon qu'il avait admiré la beauté de la maison : il prit donc une corde, l'attacha aux colonnes, fit une prière en lui-même et ordonna aux frères de s'attacher aux colonnes; celles-ci s'inclinèrent et tombèrent, avec toute la construction. Il dit alors aux frères : ' Voyez à ne pas vous préoccuper d'orner beaucoup les œuvres de vos mains; ayez plutôt souci que la grâce de Dieu et son don se trouve dans l'ouvrage de chacun de vous, de crainte qu'au moment où l'esprit s'abaisse à chercher des louanges pour son travail, il ne devienne la proie du démon³⁶ » ». Mais ailleurs on raconte l'histoire d'un solitaire qui ne possédait pas deux tuniques et ne pensait jamais au lendemain, et qui vint dire à l'abbé Gélase, fondateur d'une communauté dont il administrait les biens : « Je crains, abbé Gélase, que ton cœur ne s'attache aux champs et aux autres propriétés du monastère. » Il reçut cette réplique : « Ton propre cœur est plus attaché à l'aiguille avec laquelle tu travailles que l'esprit de Gélase ne l'est à ces propriétés³⁷. »

On trouverait sans doute plus de textes et de faits prouvant la générosité de Cluny qu'on n'en relèverait touchant la splendeur de sa liturgie. Car celle-ci était minutieuse, réglée comme un service de cour, mais simple dans ses formes et pauvre en ses moyens. Les moines n'ont point recherché, comme on l'a fait à des époques plus récentes, la pauvreté pour elle-même. Celle-ci, dans leur culte, se manifestait dans la part primordiale qui était faite à l'action des personnes, de préférence au décor et au mobilier. La beauté du cadre était plus

36. Texte édité et traduit par J. BOUSQUET — F. NAU, *Vie du Bx Pacôme*, 50, dans *Patrologia orientalis*, IV, Paris, 1908, pp. 476-477.

37. *Apophtegmata Patrum*, G 6; P. G., 65, 152 B.

dépendante du goût que de la richesse des matériaux. Elle a duré parce que les moines ont pris soin des édifices et des objets. Ils ont eu la simplicité d'accepter ce qu'ils possédaient, ce qu'ils avaient reçu de générations successives de donateurs généreux, et de moines, généreux également, mais stables et conservateurs. Cette candeur, il est vrai, peut conduire jusqu'à méconnaître certains vrais problèmes, à ignorer certaines réactions des contemporains, aux époques où l'économie n'est plus celle qui avait créé les situations initiales. « Jusqu'à ce que les chrétiens soient miséricordieux *pour de bon*, le luxe pour Dieu pose un problème terriblement inquiétant... », à résoudre « le plus souvent... au profit de la miséricorde³⁸ ».

Mais, on l'a vu, à propos de Cluny et de l'ensemble des monastères du haut moyen âge — à la différence de ce qui serait sans doute le cas des cathédrales d'alors —, c'est à peine si l'on peut parler de « luxe pour Dieu ». Il serait plus juste de dire, avec un historien de l'art, qu'on s'y est efforcé de « répandre la beauté en même temps que la bonté³⁹ ». L'aumône était non seulement associée, mais proportionnée à la prière : elle augmentait à la mesure de celle-ci. Et quand il y avait conflit ou conciliation difficile entre les manifestations de l'un et l'autre devoir, ce que l'on sacrifiait n'était point l'amour du prochain : le plus riche abbé de Cluny sut transformer en denrées de secours le trésor de sa basilique.

Clervaux.

J. LECLERCQ, O. S. B.

38. P. RÉGAMEY, cité dans *Bernard de Clairvaux*, Paris, 1953, p. 499, n. 25.

39. F. MERCIER, *op. cit.*, p. 201.